



Les Chinois ne veulent plus recycler les plastiques européens



repères

Le tiers des déchets plastiques européens ne sont pas valorisés

Seulement 30 % des déchets plastiques des Européens sont recyclés à l'heure actuelle. Le reste est incinéré pour produire de l'énergie (39 %) ou est mis en décharge sans être valorisé (31 %).

La Commission européenne a présenté, en janvier, une stratégie pour faire baisser la quantité d'emballages en plastique. Elle souhaite que tous les emballages plastiques utilisés en Europe soient d'origine recyclée à l'horizon 2030.

En France, le gouvernement s'est fixé l'objectif de recycler 100 % des plastiques collectés d'ici à 2025. Début mars, une feuille de route sur l'économie circulaire devrait préciser les moyens d'y parvenir.

Le gouvernement français s'est fixé l'objectif de recycler 100 % des plastiques collectés d'ici à 2025. Tommy Lee Walker/Stock.adobe.com



— Première destination mondiale pour les matières premières recyclées, la Chine veut interdire l'importation de 24 catégories de déchets, principalement des plastiques et du papier-carton.

— Cette décision désorganise la filière européenne, mais elle est aussi perçue comme une opportunité.

Branle-bas de combat dans le monde du recyclage. La décision des autorités chinoises d'interdire l'entrée sur leur territoire de 24 catégories de matière recyclées, principalement des plastiques et du papier-carton, déstabilise l'ensemble de cette filière, en Europe comme aux États-Unis. Première usine du monde, la Chine est en effet aussi le premier importateur de ce type de déchets : les pays occidentaux y exportent en moyenne entre 30 et 40 % de leurs papiers et plastiques.

Pour expliquer leur décision, les Chinois mettent en avant la protection de l'environnement. Ils imposent désormais un taux de pureté des matières importées trois fois supérieur à ce qu'il était auparavant – un niveau difficile à atteindre, aux dires des professionnels. Mais des logiques de politique intérieure et de rivalités entre provinces semblent, également, avoir joué. « Les autorités veulent faire croire que le pays est pollué par les Européens qui y envoient leurs déchets », souligne Sébastien Petithuguenin, directeur général de Paprec, le numéro un français du plastique recyclé.

Ce revirement avait été annoncé

en juillet dernier, pour une application au 1^{er} janvier 2018. Mais dans les faits, les premières interdictions avaient démarré dès octobre, ce qui a contribué à déstabiliser davantage le secteur. Après plusieurs semaines de traversée depuis les États-Unis ou l'Europe, des cargos remplis de balles de plastiques ou de cartons se sont ainsi retrouvés coincés dans les

« Cette décision chinoise est

une opportunité pour l'industrie européenne du recyclage.

De nouvelles usines vont pouvoir être construites. »

ports chinois, sans pouvoir être débarqués.

L'impact de ces décisions s'annonce spectaculaire : selon des estimations « prudentes » du Bureau international du recyclage, les exportations mondiales de papier vers la Chine pourraient plonger d'un quart entre 2016 et 2018, et celles de plastiques s'effondrer de 80 %, passant de 7,35 à 1,5 million de tonnes. Mais l'industrie chinoise a besoin de ces matières recyclées, sauf à la remplacer par encore plus de plastique neuf produit à partir d'énergie fossile, avec au final un bilan environnemental négatif. De nombreux professionnels estiment donc que Pékin va revenir tôt au tard sur sa position, en exigeant, par exemple, des matières premières recyclées de meilleure qualité.

« Cette décision chinoise est une

opportunité pour l'industrie européenne du recyclage, analyse de son côté Jean-Philippe Carpentier, président de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec). De nouvelles usines vont pouvoir être construites pour augmenter les capacités, mais aussi pour innover et monter en gamme. »

Même sentiment du côté d'Arthur Lepage, le président d'ExcelRise, spécialiste de l'emballage plastique avec une dizaine d'usines en Europe. Pour lui, la décision chinoise constitue l'opportunité de développer sur le Vieux Continent une filière de production de plastique recyclé. « Pour l'instant, c'est le manque de matière triée à la source qui nous freine, affirme-t-il.

Il faut convaincre les industriels, qui ont des flux réguliers de déchets plastiques, de faire ce tri. »

Les activités de lavage de films plastiques et leur transformation en granulés, par exemple, pourraient être relocalisées en Europe. « Nous venons d'installer une ligne pilote dans notre usine normale de Neuve-Lyre, qui produit 350 tonnes de granulés par mois. L'objectif est d'en faire dix fois plus, dont une partie pourrait être exportée en Chine », souligne Sébastien Petithuguenin, qui regrette de ne pas avoir suffisamment de débouchés en France et en Europe.

« Depuis des années, on pousse les consommateurs à trier leurs déchets, mais à l'autre bout de la chaîne, les fabricants ne sont pas incités à utiliser des produits recyclés », regrette le patron de Federec, Jean-Philippe Carpentier. Il faut dire qu'avec un baril de pétrole à 70 dollars, le plastique vierge reste moins cher que la matière récupérée.

Jean-Claude Bourbon
et Alain Guillemoles